

Compétences disciplinaire et didactiques visées en arts visuels

Références:

- *Références de compétences générales des hautes écoles pédagogiques de la Romandie et de la Suisse alémanique*
- *an INTASC (Interstate New Teacher Assessment and Support Consortium*
<http://www.ccsso.org/content/pdfs/corestrd.pdf>)

Remarque préliminaire:

Le niveau à atteindre pour chacune de ces compétences est défini par chaque HEP.

1. Processus de perception et développement de l'imagination

L'enseignant-e connaît des processus de perception et de développement de l'imagination par sa propre expérience et sa pratique créative. Il/elle est capable d'expliciter des phénomènes et processus visuels et spaciaux en référence à la théorie. Sur cette base il/elle est capable d'initier et d'accompagner les processus d'apprentissage des élèves. (Connaissance spécifique CS / Didactique de branche DB)

2. Fondements visuels et artistiques

L'enseignant-e possède des connaissances de base sur les fondements des domaines visuels et artistiques et sur le répertoire d'expression et de la représentation personnelles. Il/elle connaît des concepts de conception et de réalisation, basés sur des processus, sur l'expérimentation et sur la résolution de problème à partir de sa pratique personnelle de création. Il/elle sait les analyser. (CS)

3. Image, art et culture

L'enseignant-e possède des bases théoriques de lecture de l'image. Il sait les utiliser dans la perspective d'en favoriser la perception, la production et l'analyse. Il/elle est capable de développer des moyens d'évaluation des processus créatifs, de les justifier en regard de la théorie et de les communiquer.

L'enseignant-e connaît l'historique de l'image et de l'art occidental, de sa genèse à nos jours. Il/elle connaît son importance contemporaine comme moyen d'ouverture à l'environnement culturel de l'enfant et de l'adolescent. Par cela il/elle sait initier et accompagner les processus de développement identitaire et d'ouverture au monde. (CS/DB)

4. Processus de création visuelle

L'enseignant-e est capable, personnellement, à la fois de concevoir, de cheminer et d'analyser son processus créatif, de l'initier et de l'accompagner chez les élèves. Il/elle encourage par cela l'apprentissage autonome en analogie aux découvertes artistiques.

5. Pensée et réalisation visuelles de l'enfant et de l'adolescent

L'enseignant-e connaît différentes variantes de la pensée et de la réalisation visuelles des enfants et des adolescents. Il/elle est capable de les décrire, de les expliquer et de les questionner sous l'angle de la didactique de branche, en fonction des points de vue de la théorie du développement du dessin d'enfant et des concepts de la psychologie de la perception. Il/elle respecte l'hétérogénéité des apprenants et l'utilise comme chance pour créer des situations d'apprentissage variées et complexes. (DB)

6. Planifier, conduire et analyser l'enseignement disciplinaire

L'enseignant-e connaît des principes et des concepts de la didactique des arts visuels et possède les outils de la didactique de branche pour planifier, conduire et évaluer son enseignement. En référence à aux démarches créatrices et artistiques il/elle est capable justifier sa planification. Il/elle est capable d'initier et d'accompagner des situations d'apprentissage adéquates, d'analyser son enseignement dans un dialogue entre individualité et normalité, entre invention et convention.

7. Compréhension et discours sur la discipline

L'enseignant-e connaît la signification individuelle, sociale et culturelle des images et les processus de la création visuelle. Il/elle maîtrise la spécificité de la discipline et il/elle sait la situer dans le contexte de l'apprentissage général. Il/elle est capable d'analyser sa position et de défendre la particularité de la discipline en référence aux conceptions actuelles et historiques de la création visuelle. (DB)

8. Recherche et développement

L'enseignant-e est capable de développer des problématiques qui thématisent les phénomènes de l'enseignement des arts visuels. Il/elle possède des méthodes de pratique réflexive pour exploiter ces remises en question. Il/elle est capable de produire des relations de recherche et de développement et ainsi de déduire des conséquences effectives pour sa pratique d'enseignement. (CD/DB)

La terminologie utilisée, qui base sur un consensus des représentants-es des HEP, va être expliqué dans un glossaire annexe.

Dans ce groupe de travail ont collaboré:

Bader Barbara, hkb.bfh, Bardill Lukas, phgr, Bazzigher Monika phzh, Beck Martin, phtg, Berthod Eric, hepvs, Bütikofer Katharina, phbern, Diehl Ott Lu, phnw, Diehl Ludwig, phnw, Duboux Charles, hepl, Fasel Beat, phfr, Fink Edy, hep bėjune, Glaser-Henzer Edith (Leitung AG SGL-BG), Graser Hermann, phnw, Jaberg Jürg, phsg, Junger Susanne, phbern, Niederberger Claudia, phz, Schwarz Beatrice, phz, Zimmermann Adelheid, phz